

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, j'ai reçu cette invitation, mais je ne sais pas, à ce moment-là, si je pourrai être présent.

Quant aux traités n^{os} 8 et 11, le commissaire Barber est autorisé à les étudier avec les Indiens, et j'espère qu'ils le rencontreront, afin que l'on trouve une solution au problème.

Pendant que j'ai la parole, monsieur le président, je voudrais répondre à une question qui a été posée vendredi.

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre. Le ministre n'a pas encore la parole. Je dois d'abord vérifier s'il y a des questions supplémentaires à celle qui vient d'être posée. Sinon, la présidence lui donnera la parole pour répondre à une question antérieure.

L'hon. M. Dinsdale: Dois-je comprendre, monsieur l'Orateur, que le ministre a l'intention d'assister à la conférence?

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je ne puis répondre à cette question à ce moment-ci, car je n'ai pas vérifié. Je ne sais pas si je pourrai assister à cette conférence, mais si je ne puis le faire, j'y délèguerai quelqu'un.

LES SUBVENTIONS À L'UNION DES INDIENS DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

[Traduction]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Vendredi, le député de Cape Breton-The Sydneys s'est informé des fonds consentis par le bureau régional de la Nouvelle-Écosse aux fins d'une étude sur le développement économique des réserves indiennes de cette province. L'an dernier, l'Union des Indiens de la Nouvelle-Écosse a engagé deux personnes pour faire cette étude, grâce à l'aide financière du bureau régional qui, en avril cette année, a décidé de continuer la subvention pendant six autres mois afin qu'on termine le travail. Mais le bureau régional s'étant rendu compte que l'Union ne s'en tenait pas à son mandat, il a jugé qu'il ne pouvait pas continuer de financer le projet. Nous sommes tout disposés à respecter l'engagement original pourvu que l'Union s'en tienne aux conditions convenues.

* * *

LE LOGEMENT

L'AFFAISSEMENT D'UN IMMEUBLE DE RAPPORT À TORONTO

M. S. Perry Ryan (Spadina): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre comptable de la Société centrale d'hypothèques et de logement. En ce qui concerne l'échec du projet Richmond Square à Toronto, puis-je demander au ministre s'il a eu l'occasion d'examiner la situation? Cet immeuble à logements multiples de

[L'hon. M. Dinsdale.]

13 étages sera-t-il condamné et démoli en totalité ou en partie? Qu'arrivera-t-il au juste?

L'hon. Robert K. Andras (ministre d'État): Je n'ai pour l'instant aucune précision à ajouter à la réponse que j'ai donnée au député au cours du débat d'ajournement l'autre soir.

* * *

LES PÊCHES

LES NÉGOCIATIONS COLLECTIVES À TERRE-NEUVE ET LA LOI RELATIVE AUX ENQUÊTES SUR LES COALITIONS

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): En l'absence du ministre de la Justice, je poserai ma question au ministre des Pêches. L'Assemblée législative de Terre-Neuve a-t-elle demandé que les dispositions de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions ne s'appliquent pas à sa récente mesure sur les négociations collectives des pêcheurs, comme cela s'est fait dans le cas d'une mesure semblable en Colombie-Britannique?

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Je n'ai reçu aucune instance de la province de Terre-Neuve à ce sujet.

* * *

LES TRANSPORTS AÉRIENS

SYDNEY (N.-É.) ET LES SERVICES TRANSATLANTIQUES

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Ma question s'adresse au ministre des Transports. Le ministre ou le gouvernement ont-ils songé à Sydney comme point de départ pour les vols transatlantiques, et à leur offre de réduire les prix du carburant et les droits d'atterrissage des compagnies aériennes internationales qui desservent de long parcours entre l'Amérique du Nord et l'Europe?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): On est en train de faire une étude complète, étayée d'expériences, en vue de voir comment le mieux concurrencer certains aéroports de la côte est des États-Unis. Un ou deux aéroports servent actuellement à cette fin, dans le cadre du programme TOPS et on en examine d'autres avec le même objectif en vue.

M. Muir: Le ministre peut-il nous dire si ses hauts fonctionnaires font des progrès remarquables?

L'hon. M. Jamieson: Il est un peu trop tôt pour en être sûr. Le volume des usagers a manifestement augmenté. D'autre part, le prix des billets a été réduit d'une manière qui ne nous permet pas encore de juger si ce sera avantageux ou non. Nous devons attendre encore un an avant d'agir.

M. Muir: Le ministre peut-il donner à la Chambre l'assurance qu'on songera à Sydney quand viendra le temps de décider quels aéroports serviront?

L'hon. M. Jamieson: Oui, monsieur l'Orateur, à condition que le député obtienne le consentement du député de Gander-Twillingate.